

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

enquête d'insertion
de l'énsa-pb
2021-2023

(diplôme d'État d'architecte, habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre)

contexte

Le champ de l'enquête couvre les diplômés du diplôme d'État d'architecte (DEA) de la promotion 2021-2022 et ceux qui ont passé, leur habilitation, en 2022-2023 soit 275 diplômés. 121 diplômés ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 44 %.

les principaux indicateurs

Un formulaire numérique a été envoyé aux diplômés contenant les indicateurs suivants :

- le délai d'accès au premier emploi (après l'obtention du diplôme)
- la situation professionnelle
- le statut d'emploi
- le type de contrat dans le cas d'un salarié
- le domaine d'exercice professionnel
- l'activité au titre de votre emploi principal
- le revenu annuel moyen en €
- le lieu de travail

répartition femme - homme - autre

Sur les 121 diplômés ayant répondu à l'enquête, on compte 83 femmes, 36 hommes et 2 autres.

	femme	%	homme	%	autre	%
2021-2023	83	68	36	30	2	2

délai d'accès au 1^{er} emploi après l'obtention du diplôme

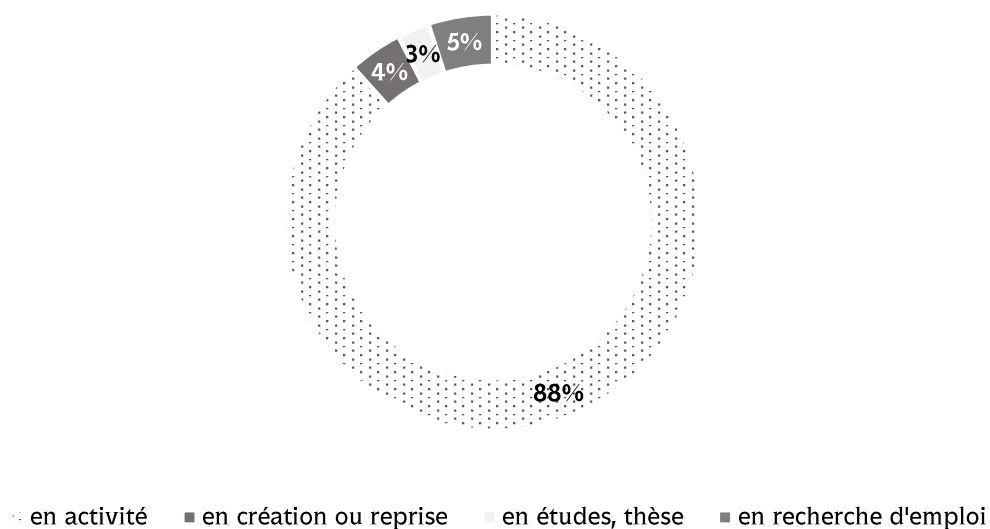
	Nb de réponse	%
aucun délai	38	32
moins d'un mois	28	23
moins de trois mois	23	19
moins de six mois	15	12
moins d'un an	12	9
autre	4	3

situation professionnelle

Majoritairement, les ADE de la promotion 2021-2022 sont en activité professionnelle (90 %). 4 % déclarent avoir créé ou repris une activité.

	Nb de réponse	%
en activité professionnelle	106	88
en création ou en reprise d'activités	5	4
en études, en thèse	3	3
en recherche d'emploi	6	5

situation professionnelle



statut d'emploi

83 % des ADE sont salariés et 13 % non-salariés ou indépendants.

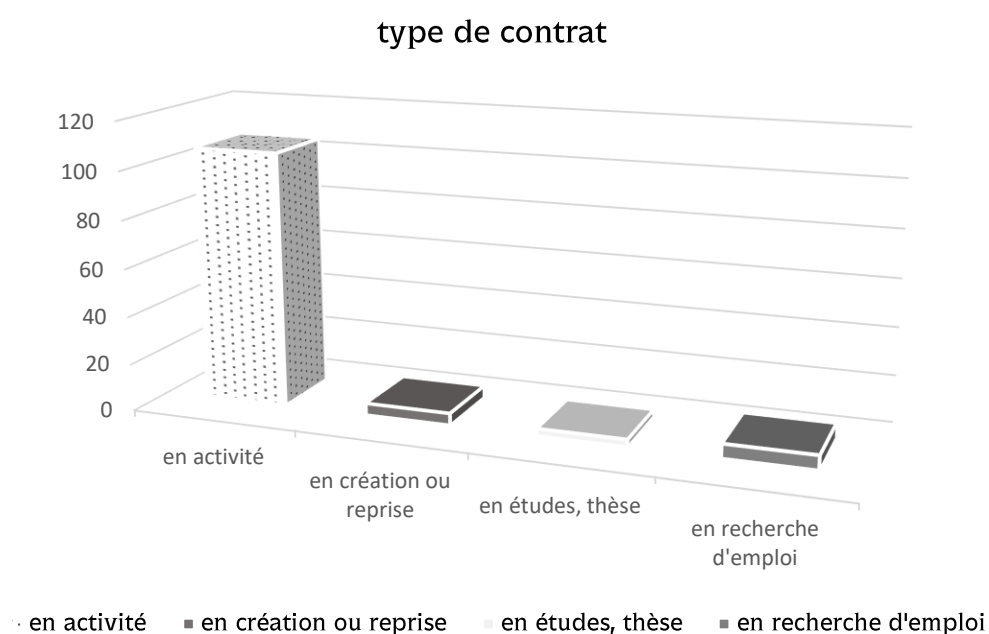
	Nb de réponse	%
salarié(e)	97	83
non salarié – indépendant(e)	16	13
Autre*	5	4

* pour autre, trois diplômés sont à la recherche d'emploi et une personne en création ou reprise d'activités.

type de contrat dans le cas d'un salarié

66 ADE (54 %) ont déclaré avoir un contrat à durée indéterminée contre 29 en contrat à durée déterminée (24 %).

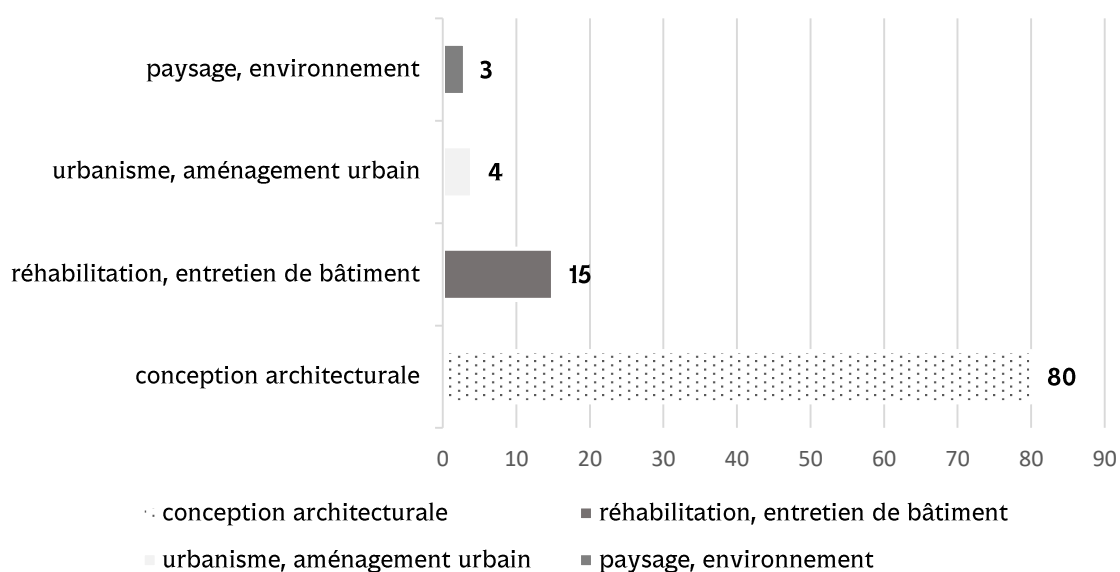
	Nb de réponse	%
CDD	29	24
CDI	66	54
autre	15	13
non renseigné	11	9



domaine d'exercice professionnel

	Nb de réponse	%
conception architecturale, BTP	80	66
réhabilitation, entretien de bâtiment	15	12
construction, BTP	2	2
architecture d'intérieure, décoration	1	0,8
urbanisme, aménagement urbain	4	3
paysage, environnement	3	2
énergie	1	0,8
édition, audiovisuel, diffusion et communication	1	0,8
activités immobilières	1	0,8
société de conseil ou d'ingénierie, bureaux d'études	1	0,8
administration, collectivités territoriales	1	0,8
recherche et développement	2	2
autre(s) secteur(s) ou non renseigné	11	9

domaine d'exercice professionnel



activité au titre de l'emploi principal

	nb de réponse	%
maitrise d'œuvre, conception de projet	102	84
suivi de chantier	4	3
assistance à la maitrise d'ouvrage	3	2,47
études techniques	1	0,8
conseil	1	0,8
communication, publicité, édition	1	0,8
autre	9	7,4

Les diplômés qui ont répondu « autres » sont :

- en recherche de financements pour démarrer une thèse
- dans l'évènementiel
- dans la recherche historique
- dans les arts plastiques

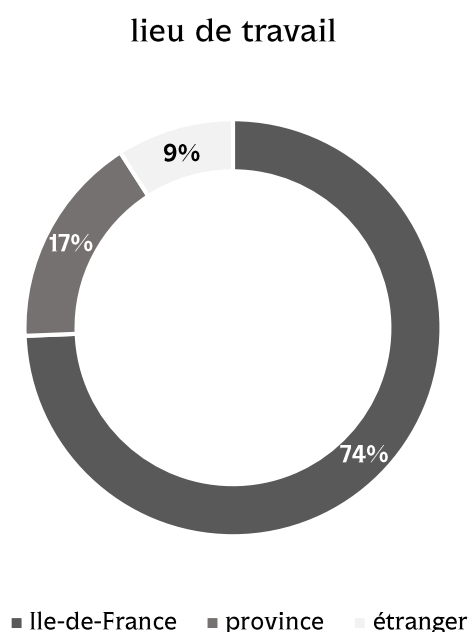
revenus professionnels nets annuels moyens en €

45 % des diplômés ont répondu percevoir un revenu professionnel net annuel moyen en euros compris entre 20 à 30.000 euros. 26 % perçoivent un salaire entre 30 et 45.000 euros. On note que 8 % ont un revenu annuel net annuel moyen inférieur à 5.000 euros.

	moins de - 5 000 €	de 5 à 10 000 €	de 10 à 20 000 €	de 20 à 30 000 €	de 30 à 45 000 €	plus de 45 000 €
revenu annuel moyen en €	10	4	10	54	31	7

lieu de travail

	nb de réponse	%
Ile-de-France	90	75
province	20	16
étranger	11	9
(pays à l'étranger)	Suisse, Corée du Sud, Royaume-Uni, Suède, Norvège, Belgique, Espagne	



suggestions

À la fin du questionnaire, les diplômés ont été invités à déposer des suggestions.

Voici les remarques :

- un suivi plus personnalisé des étudiants diplômés serait beaucoup plus rassurant ;
- les diplômés peuvent cumuler deux pratiques : un travail en agence d'architecture en tant que salarié et avoir sa propre agence à côté ;
- un champ en sus dans le questionnaire concernant les diplômes supplémentaires obtenus dans d'autres établissements après l'obtention du DEA ;
- une question sur la transition entre les études et la pratique ;
- un affinement concernant la province (petite ville, milieu rural, zone frontalière) ;
- ...